



LOISIRS

## Quelles indemnisations pour les abonnements piscine ?

Depuis le 17 mars 2020, date du confinement lié à la lutte contre la pandémie du Covid 19, vous n'avez pas pu utiliser pleinement votre abonnement annuel à l'Aquacap ou à la piscine Bertran de Born. Vous pouvez être indemnisés.

*Publié le 23 avril 2020*

### Abonnement annuel

Vous êtes détenteur d'un abonnement annuel au centre aquatique l'Aquacap à Champcevinel ou à la piscine Bertran de Born à Périgueux ?

Vous pourrez bénéficier d'un abonnement à la saison 2020/2021 au 2/3 de son prix habituel.

### Abonnement au 3e trimestre

Vous vous étiez engagé au trimestre pour des activités aquatiques sur l'une de ces deux piscines ? Cet abonnement pourra tout simplement être utilisé la saison prochaine.

Des entrées à la piscine pourront être proposées à ceux qui ne souhaiteraient pas repartir sur une activité.



1 boulevard Lakanal - BP 70171  
24019 PÉRIGUEUX Cedex

**ALLO AGGLO**  
**05 53 35 86 00**

[> CONTACT](#)